

# Allègement du dispositif

ONDOUBA'NTSIBAH  
Libreville/Gabon

**M**ALGRE les incertitudes quant à la durée de l'épidémie dans notre pays, le gouvernement a décidé d'alléger le dispositif de combat contre le coronavirus. C'est ainsi que l'on passera désormais d'un confinement total du Grand Libreville (les six arrondissements, les communes d'Owendo, d'Akanda, ainsi que la Pointe Denis) et Ntoum, à un confinement partiel, quoique assorti d'un couvre-feu allant de 18h à 6h du matin. Ce confinement partiel autorise désormais la circulation à l'intérieur du Grand Libreville. La circulation entre Libreville et l'intérieur du pays reste interdite. Sauf, a dit le ministre de l'Intérieur, approvisionnement et cas de

détresse (deuil, évacuation sanitaire).

A l'intérieur du pays, les circulations interprovinciales ne sont autorisées que pour les véhicules d'approvisionnement en produits vivriers, pétroliers et gaziers. Cela sur la base d'un laissez-passer délivré par les gouverneurs de province. Dans la même foulée, le gouvernement a décidé de maintenir l'ouverture des marchés et des commerces d'alimentation. Les marchés de 6 h à 14 heures. Et les commerces d'alimentation, ainsi que les grandes surfaces de 6h à 16 heures. Le gouvernement a en outre décidé de procéder à la "réouverture progressive", sous conditions, de certains commerces non alimentaires. Toutefois lesdites conditions n'ont pas été précisées. Devraient également rouvrir de manière progressive, les autres activités reconnues (salons de

coiffure, pressings, garages, magasins pièces détachées et entretien automobile, vulcanisateurs, etc.).

Il faut toutefois préciser que cet allègement sera accompagné, sinon conditionné même, par le respect strict des consignes de prévention du coronavirus. A savoir la distanciation sociale, les mesures barrières (lavage et désinfection des mains avec des gels hydroalcooliques, etc.), le port systématique et obligatoire des masques, etc.

La question que d'aucuns se posent est celle de savoir comment le gouvernement entend veiller sur la stricte application de ces consignes. L'expérience des deux dernières semaines ayant montré des défaillances. Notons en outre qu'à part ces changements, toutes les autres interdictions demeurent d'actualité (nous y reviendrons).



Photo: Wilfried MBINAH

Le ministre d'Etat en charge de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, a donné les contours du confinement partiel.

## Ces données oubliées le temps d'un week-end

S.A.M.  
Libreville/Gabon

**L**A progression de la maladie a été confirmée la semaine dernière, lorsque le Copil a annoncé que les provinces du Moyen-Ogooué et de l'Ogooué-Maritime étaient désormais touchées, comme l'Estuaire et le Woleu-Ntem. Trois cas positifs au nouveau coronavirus ont été signalés à Lambaré et un à Port-Gentil. Avec les analyses en cours dans ces villes, il est possible que d'autres cas soient relevés.

Selon le dernier rapport sur la situation épidémiologique du Comité de pilotage, plus de 740 contacts sont suivis, plus de 690 personnes sont confinées à domicile, et plus de 50 patients le sont dans des sites réquisitionnés. Ces données soulignent que la pandémie prend de plus en plus d'ampleur. Ainsi, du 15 au 27 avril, ce sont 89 nouveaux cas qui ont été annoncés par les services compétents. C'est pour cela qu'hier, le Gabon comptabilisait encore 176 cas positifs



Photo: Rudy Hombenet/L'Union

au Covid-19, 30 guérisons et 3 décès.

A la date du 27 avril, selon les données du Copil, 57 cas ont été confirmés parmi le personnel de santé. Ce qui donne un sombre pourcentage de 34% (23 nouveaux cas positifs ont été signalés depuis le 15 avril). La minute de silence en l'honneur du médecin décédé des suites du coronavirus, lors du point de presse du gouvernement d'hier, a été le symbole de la reconnaissance du travail des médecins, des infirmières, des ambulanciers ou encore des aides-soignants durant cette période difficile.

Il faut juste espérer que les images choquantes de l'enterrement du médecin ne viennent pas briser la volonté du personnel soignant engagé en première ligne du combat.

## Reprise des activités économiques sous le respect des mesures barrières

Georges-Maixent NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**L'**ANNONCE de la réouverture des commerces, faite hier par le gouvernement a sans doute généré un grand soulagement chez les nombreux commerçants qui avaient été contraints de mettre leur activité en hibernation. En effet, contrairement au premier confinement partiel et au confinement total où seuls les commerces alimentaires étaient autorisés à ouvrir, toutes les autres catégories de commerçants avaient momentanément baissé pavillon, le temps de l'application des mesures gouvernementales contre la pandémie du nouveau coronavirus (Covid-19).

Selon le Premier ministre, Julien Nkoghe Bekale, une ouverture progressive de ces espaces est prévue. "Les marchés resteront ouverts, ainsi que les commerces d'alimentation, tous les jours de la semaine. Reprise progressive et ouverture des petites activités tels que les salons de coiffure, les garages, les vulcanisateurs, les



Photo: Maixent Ntoutoume

Des étals vides au marché de Mont-Bouët durant le premier confinement partiel.

petits métiers de l'artisanat, et les services à la personne", a dit le chef du gouvernement.

La reprise des autres activités, comme la construction des bâtiments, les ateliers de couture, les fournitures de bureau, du mobilier et de l'électroménager, est également au programme. Tout cela sous la condition du respect strict des gestes et des mesures barrières freinant la contagion. Ce retour au confinement partiel fera aussi des heureux chez les transporteurs en commun. Complètement interdits de circuler, ces derniers avaient dû garer leur véhicule. La nouvelle mesure a levé cette interdiction. Dès aujourd'hui, les

conducteurs de taxis de toutes catégories vont pouvoir redémarrer leurs voitures.

Seuls les points de vente de boisson alcoolisées, les hôtels et les restaurants ne figurent pas encore sur la liste de reprise. Ces espaces de loisirs sont des lieux de rassemblement, qui ont été obligés de fermer depuis l'entrée en vigueur des premières mesures gouvernementales.

Evidemment, ces restrictions ont un impact négatif sur les activités de ces citoyens. Plusieurs petits opérateurs vivent au jour le jour, leur recette ne leur permettant pas de faire de grandes économies. Mais la santé n'ayant pas de prix, il faut la préserver.